

Aucune autorité en valeurs mobilières ni aucun agent responsable ne s'est prononcé sur la qualité de ces titres ni n'a examiné le présent document. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Ce placement pourrait ne pas vous convenir et vous ne devriez y investir que si vous êtes disposé à risquer la perte de la totalité du montant investi. Il est recommandé de consulter un courtier inscrit pour prendre cette décision d'investissement.

Ces titres n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la United States Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 ») ni en vertu d'aucune loi étatique sur les valeurs mobilières, et ne peuvent être proposés, vendus ou livrés aux États-Unis, ni à des personnes des États-Unis ou des personnes se trouvant aux États-Unis, sauf en conformité avec une dispense aux obligations d'inscription prévues par la Loi de 1933 et en vertu de dispenses aux obligations d'inscription ou d'agrément prévues par les lois sur les valeurs mobilières des États américains applicables, ou dans le cadre d'opérations qui ne sont pas soumises à ces obligations. Toute vente de titres dans le cadre de ce placement aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis ou à des personnes se trouvant aux États-Unis, ou pour le compte ou au profit de celles-ci, sera effectuée, sur la base d'un acquéreur de substitution, conformément à l'alinéa 4(a)(2) de la Loi de 1933 ou à la règle 506(b) du Règlement D pris en application de celle-ci.

Document de placement modifié et mis à jour en vertu de la dispense pour financement de l'émetteur coté (document de placement modifié et mis à jour daté du 15 juin 2026)

Le 29 juin 2026



AMERICORE RESOURCES CORP. (la « société » ou « Americore »)

Placement minimal : 1 000 000 \$ (2 702 703 parts)

Placement maximal : 3 000 000 \$ (8 108 108 parts)

SOMMAIRE DU PLACEMENT

Quel placement proposons-nous?

Le placement :

Conformément à la « dispense pour financement des émetteurs cotés » prévue à la partie 5A du *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (le

« **Règlement 45-106** »), dans sa version modifiée par la *Décision générale coordonnée 45-935 relative à la dispense de certaines conditions de la dispense pour financement de l'émetteur coté* (la « **Décision générale coordonnée** ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières dans chacune des provinces du Canada, la société a l'intention d'émettre un minimum de 2 702 703 parts (chacune étant une « **part** ») de la société (le « **placement minimal** ») jusqu'à un maximum de 8 108 108 parts (le « **placement maximal** »), pour un produit brut minimal de 1 000 000 \$ et un produit brut maximal de 3 000 000 \$ (le « **placement** »). Les parts seront offertes à la vente i) dans chacune des provinces du Canada; ii) aux États-Unis en vertu des dispenses disponibles aux conditions d'inscription prévues par la Loi de 1933 et toutes les lois applicables des États américains en matière de valeurs mobilières, et iii) dans des territoires situés en dehors du Canada et des États-Unis, en vertu des dispenses disponibles aux obligations de prospectus, d'inscription ou autres exigences équivalentes dans ces territoires, de sorte qu'aucun prospectus, aucune déclaration d'inscription ou aucun document semblable ne doive être déposé dans aucun de ces territoires, dans chaque cas, conformément aux lois applicables.

Chaque part sera composée d'une action ordinaire de la société (chacune une « **action ordinaire** ») et d'un bon de souscription d'action ordinaire (chacun un « **bon de souscription** »). Chaque bon de souscription donnera à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire (chacune une « **action visée par un bon de souscription** ») à un prix d'exercice de 0,50 \$ pendant une période de 36 mois suivant la date de clôture (tel que défini aux présentes) du placement, à condition que les bons de souscription ne puissent être exercés pendant une période de 60 jours suivant la date de clôture.

Le placement sera réalisé dans le cadre d'un placement privé « pour compte » en vertu d'une convention de placement pour compte qui sera conclue à la date de clôture entre la société et Canaccord Genuity Corp., en qualité d'agent principal et chef de file teneur de livres unique (l'« **agent principal** »), pour son propre compte et, le cas échéant, pour le compte d'un syndicat de placeurs pour compte qui sera constitué dans le cadre du placement (collectivement avec l'agent principal, les « **agents** »).

Caractéristiques principales des actions ordinaires

Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir une convocation et d'assister à toutes les assemblées des actionnaires de la société, à l'exception des assemblées auxquelles seuls les porteurs d'autres catégories ou séries d'actions ont le droit d'assister, et disposent, lors de chacune de ces assemblées, d'une voix à exercer par action ordinaire détenue par ce porteur. Les porteurs d'actions ordinaires ont également le droit de percevoir des dividendes tels qu'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la société, à partir des fonds légalement disponibles pour le versement des dividendes, sous réserve des droits des porteurs de toute autre catégorie d'actions de la société autorisés à percevoir des dividendes en priorité par rapport aux porteurs d'actions ordinaires ou au prorata de ceux-ci. De plus, en cas de liquidation, de dissolution ou de cessation d'activité, ou de toute autre distribution de l'actif de la société entre ses actionnaires aux fins de la liquidation de ses affaires, les porteurs d'actions ordinaires auront le droit de participer au prorata à la répartition des biens ou des éléments d'actif restants de la société, sous réserve des droits des porteurs de toute catégorie d'actions de la société habilités à recevoir les éléments d'actif de la société au moment d'une telle répartition, prioritairement ou au prorata par rapport aux porteurs d'actions ordinaires.

Caractéristiques principales des bons de souscription

	<p>Les bons de souscription seront régis par les modalités énoncées dans un acte relatif aux bons de souscription qui sera conclu dans le cadre du placement (l'« acte relatif aux bons de souscription »). L'acte relatif aux bons de souscription permettra d'ajuster le nombre d'actions visées par des bons de souscription qui doivent être émises lors de l'exercice des bons de souscription ou le prix d'exercice par action visée par un bon de souscription lors de la survenance de certains événements habituels. Le présent résumé ne prétend pas être exhaustif et est entièrement assujéti aux dispositions de l'acte relatif aux bons de souscription, dont il est intégralement subordonné.</p> <p>Chaque bon de souscription entier sera cessible et donnera à son porteur le droit d'acquérir une action visée par le bon de souscription à un prix d'exercice de 0,50 \$ par action visée par le bon de souscription à tout moment avant 17 h (heure de Vancouver) à la date correspondant à 36 mois suivant la date de clôture, sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances habituelles, après quoi les bons de souscription expireront.</p> <p>Aucune fraction d'action visée par un bon de souscription ne sera émise à l'exercice de bons de souscription et aucune somme en espèces ni aucune autre contrepartie ne sera versée au lieu de fractions d'actions visées par un bon de souscription. Les porteurs de bons de souscription n'auront aucun droit de vote ou droit préférentiel de souscription ni aucun autre droit dont disposerait un porteur d'actions ordinaires.</p> <p>Les bons de souscription ne peuvent être exercés aux États-Unis, ni par une personne des États-Unis ou une personne se trouvant aux États-Unis, ni pour le compte de celles-ci, sauf en vertu de dispenses aux obligations d'inscription prévues par la Loi de 1933 et par toute loi étatique applicable en matière de valeurs mobilières, et à condition que le porteur ait remis à la société un avis juridique écrit, dont la forme et le fond sont jugés satisfaisants par la société; toutefois, une personne des États-Unis qui est un « investisseur qualifié » au sens de la règle 501(a) du règlement D pris en application de la Loi de 1933 (chacun étant un « investisseur américain qualifié ») et qui a acquis les bons de souscription auprès de la société conformément à la règle 506(b) du règlement D de la Loi de 1933 pour son propre compte ne sera pas tenue de fournir un avis juridique si elle exerce les bons de souscription pour son propre compte, le cas échéant, à condition qu'elle ait été un investisseur américain qualifié au moment de l'achat et de l'exercice des bons de souscription.</p>
Prix du placement :	0,37 \$ par part.
Montant du placement :	Produit brut minimal de 1 000 000 \$ et produit brut maximal pouvant atteindre 3 000 000 \$.
Liste du président :	La société aura le droit d'inclure une liste de souscripteurs dans le cadre du placement afin d'acquérir jusqu'à 1 351 351 parts au prix d'offre pour un produit brut pouvant atteindre 500 000 \$ dans le cadre du placement (le « tableau d'honneur du président »).
Date de clôture :	La clôture du placement est assujéti à la réalisation du placement minimal et devrait avoir lieu le ou vers le 7 juillet 2026, ou à toute autre date convenue entre la société et l'agent principal, agissant au nom des agents, et en aucun cas plus de 45 jours après la publication par la société du communiqué de presse daté du 15 juin 2026 annonçant, notamment, le placement (la « date de clôture »).
Bourse :	Les actions ordinaires sont cotées et admises à la négociation à la Bourse de croissance TSX (la « TSXV ») sous le symbole « AMCO », sur le marché OTCQB

	(l'« OTCQB ») sous le symbole « AMCOF » et à la Bourse de Francfort (la « FSE ») sous le symbole « 5GP ».
Dernier cours de clôture :	Le 26 juin 2026, le cours de clôture des actions ordinaires de la société à la TSXV, à l'OTCQB et à la FSE s'élevait respectivement à 0.29\$ CA, 0.2148 \$ US et 0.17 €.

Americore effectue un financement d'émetteur coté en vertu de l'article 5A.2 du Règlement 45-106. En ce qui concerne ce placement, la société déclare ce qui suit :

- **La société est en activité et son actif principal ne consiste pas en de la trésorerie ou des équivalents de trésorerie ou en l'inscription de ses titres à la cote.**
- **La société a déposé tous les documents d'information périodiques et ponctuels qu'elle est tenue de déposer.**
- **La société se prévaut des dispenses prévues dans la Décision générale coordonnée et est autorisée à distribuer des titres en vertu des dispenses prévues dans la Décision générale coordonnée.**
- **Le montant total de ce placement, combiné au montant de tous les autres placements effectués sous le régime de la dispense pour financement de l'émetteur coté au cours des 12 mois précédant immédiatement la date du présent document de placement modifié et mis à jour, n'excédera pas 25 000 000 \$.**
- **La société ne clora ce placement que si elle estime raisonnablement avoir recueilli des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et répondre à tous ses besoins de trésorerie pendant les 12 mois suivants la distribution.**
- **La société n'affectera les fonds disponibles tirés de ce placement à aucune acquisition qui est une acquisition significative ou une opération de restructuration en vertu des lois sur les valeurs mobilières ni à aucune autre opération pour laquelle elle demande l'approbation de porteurs de titres.**

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

Ce document de placement modifié et mis à jour peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans ce document de placement modifié et mis à jour, les termes « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « viser », « planifier » ou « prévu », « prévision », « avoir l'intention de », « pourrait », « devrait » et les mots ou expressions semblables servent à identifier les énoncés prospectifs ou l'information prospective. L'information prospective et les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, sans s'y limiter, ceux qui concernent : les attentes de la société quant à l'utilisation des produits de la vente et à l'utilisation des fonds disponibles après l'achèvement du placement; l'approbation du placement par la TSXV; l'achèvement du placement, y compris le placement minimal, et la date de clôture prévue; la capacité de la société à poursuivre ses activités; et la stratégie de la société à l'avenir.

L'information prospective et les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur et sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses établies par la direction à la date à laquelle les énoncés sont formulés. Ils peuvent se rapporter ou dépendre des prix futurs des matières premières, de l'exactitude des activités d'exploration minière ou des ressources, des réserves ou des ressources, des exigences ou des autorisations réglementaires ou gouvernementales, y compris les autorisations relatives à des opérations futures, des titres de propriété et des droits miniers, des permis ou des licences (sans s'y limiter, l'obtention de permis délivrés par le Bureau of Land Management du Nevada et par le Bureau of Mining Regulation and Reclamation), des autorisations environnementales (notamment en matière d'utilisation des sols ou de l'eau), des autorisations des communautés locales ou autochtones, de la fiabilité des renseignements provenant de tiers, du maintien de l'accès aux propriétés minières ou aux infrastructures, des modifications des lois, règles et réglementations au Nevada ou dans tout autre territoire susceptibles d'avoir une incidence sur la société, ses propriétés ou l'exploitation commerciale de ces dernières, des risques de change, y compris le taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien ou d'autres devises, des fluctuations du marché de

l'argent, du prix d'autres matières premières, comme le carburant et l'électricité, des conditions d'exploitation favorables, de la stabilité politique, de l'accès au financement nécessaire, de la stabilité des marchés du travail et des conditions de marché en général, de la disponibilité des équipements, des estimations des coûts et des dépenses nécessaires à la réalisation des programmes et des objectifs de la société, des variations des coûts d'exploration et des redevances gouvernementales, des politiques d'exportation ou des taxes au Nevada ou dans tout autre territoire, ainsi que d'autres facteurs ou renseignements.

Les plans, attentes et intentions actuels de la société concernant le développement de ses activités et du projet Trinity Silver (tel que défini aux présentes) pourraient être affectés par les incertitudes économiques, notamment par l'impact des conditions financières et autres conditions de marché actuelles, ainsi que par la capacité de la société à obtenir un financement supplémentaire ou des fonds pour le projet Trinity Silver. Ces énoncés reflètent les opinions actuelles de la société à l'égard d'événements futurs et sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'hypothèses et d'estimations qui, bien que la société les juge raisonnables, sont intrinsèquement assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique, environnemental et social. De nombreux facteurs, tant connus qu'inconnus, pourraient entraîner des résultats, des performances ou des réalisations sensiblement différents de ceux qui sont ou pourraient être exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. La société n'a pas l'intention, et décline toute obligation, de mettre à jour ces énoncés prospectifs ou cette information prospective afin de tenir compte des changements dans les hypothèses ou les circonstances, ou tout autre événement ayant une incidence sur ces énoncés et information, sauf dans la mesure requise par les lois, règles et réglementations applicables ni de mettre à jour ses prévisions concernant l'utilisation du produit du placement et l'utilisation des fonds disponibles après la réalisation du placement et la date de clôture.

Les résultats réels de la société ou d'autres événements ou conditions futurs peuvent différer sensiblement de ceux déclarés dans l'information prospective en raison de divers risques, incertitudes et autres facteurs, y compris, sans s'y limiter, ceux mentionnés dans le profil de la société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. Le lecteur est prié de noter que les facteurs de risque inclus aux présentes, et ailleurs dans les documents publics de la société, ne doivent pas être considérés comme exhaustifs.

Par conséquent, le lecteur ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs et à l'information prospective. L'information prospective contenue dans ce document de placement modifié et mis à jour est fournie en date des présentes, et la société n'assume aucune obligation de la mettre à jour ou de la réviser publiquement, sauf si les lois, règles et réglementations applicables l'exigent.

Renseignements scientifiques et techniques

Les renseignements scientifiques et techniques contenus dans ce document de placement modifié et mis à jour ont été examinés et approuvés par Chris M. Healey, géologue professionnel, une « personne qualifiée » au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*.

DEVISE

Sauf indication contraire, dans le présent document de placement modifié et mis à jour, les symboles « \$ » et « \$ CA » et le terme « dollars » désignent le dollar canadien.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ACTIVITÉ

Quelles activités exerçons-nous?

La société est une société nord-américaine d'exploration et d'exploitation minières ciblant l'avancement de projets de métaux précieux et critiques à fort potentiel dans des territoires favorables à l'exploitation minière. L'actif phare de la société est le projet Trinity Silver au Nevada, un ancien district pour la production d'argent qui offre un avantage d'exploration important et un potentiel d'expansion des ressources grâce à une

interprétation géologique moderne et à des programmes de forage. La stratégie d'Americore consiste à redonner de la valeur à des actifs historiquement productifs en appliquant des techniques d'exploration modernes, un développement rigoureux de projets et des partenariats stratégiques.

Les titres d'Americore Resources Corp. se transigent à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « AMCO », à la Bourse de Francfort sous le symbole « 5GP » et aux États-Unis à l'OTCQB sous le symbole « AMCOF », ce qui permet aux investisseurs d'avoir un accès à la société à l'échelle des marchés nord-américain et européen.

De plus amples renseignements sur les activités de la société sont disponibles dans les documents publics de la société, accessibles sous son profil sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Événements récents

Le 2 juin 2026, la société a annoncé que l'interprétation d'une récente étude à l'aide de magnétomètres utilisant un drone avait permis de repérer des cibles supplémentaires pour une expansion potentielle de la minéralisation concernant le projet Trinity Silver d'Americore, détenu à 100 %, dans le comté de Pershing, au Nevada (le « **projet Trinity Silver** »). De plus, la société a lancé une étude hyperspectrale afin de cartographier les modèles d'altération sur le projet Trinity Silver.

Le 29 avril 2026, la société a annoncé un placement privé sans intermédiaire pouvant aller jusqu'à six millions d'unités (chacune, une « **unité du PPSI** ») à un prix de 0,50 \$ par unité du PPSI, pour un produit brut pouvant atteindre 3 000 000 \$. Chaque unité du PPSI était composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'actions ordinaires (chacun, un « **bon de souscription du PPSI** »). Chaque bon de souscription du PPSI confère à son porteur le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,80 \$, sur une période de 24 mois à compter de la date d'émission.

Le 4 mars 2026, la société a fait état des progrès réalisés concernant son projet Trinity Silver, notamment l'achèvement d'une étude à l'aide de magnétomètres utilisant un drone et l'avancement des demandes de permis de forage pour un programme d'exploration prévu.

Le 9 février 2026, la société a publié une mise à jour sur les activités menées concernant son projet Trinity Silver, notamment l'achèvement d'une étude à l'aide de magnétomètres utilisant un drone et la revue et la compilation continues des données du projet.

Le 2 février 2026, la société a annoncé qu'elle évalue le traitement potentiel de stocks historiques d'argent concernant son projet Trinity Silver de manière à générer potentiellement des flux de trésorerie à court terme.

Le 12 janvier 2026, la société a amorcé son programme d'exploration de terrain 2026 concernant le projet Trinity Silver, notamment des levés géophysiques et des travaux géologiques afin d'affiner les cibles de forage. La société a également annoncé qu'elle avait conclu un contrat de services-conseils et de commercialisation avec Market IQ Media Group Inc.

Le 15 décembre 2025, la société a annoncé avoir effectué les deux premiers paiements requis en vertu de sa convention d'option avec Primus Resources visant à acquérir 42 concessions minières de filon non patentées contiguës au projet Trinity Silver.

Le 12 décembre 2025, la société a annoncé avoir effectué le paiement initial en espèces et l'émission d'actions requis en vertu de la convention d'acquisition modifiée avec Nevada Hills Gold LLC pour les concessions minières SEKA situées au Nevada.

Le 4 décembre 2025, la société a annoncé une expansion stratégique de sa position de terrain concernant le projet Trinity Silver par une convention d'option avec Primus Resources visant à acquérir 42 concessions minières de filon non patentées. De plus, la société a souligné que, avec les terrains supplémentaires visés par cette convention d'option, le projet Trinity Silver présente un potentiel à l'échelle du district, notamment une ressource historique d'environ 36 millions d'onces d'équivalent argent.

Le 1^{er} décembre 2025, la société a annoncé qu'elle avait ajouté environ 1 400 acres (70 concessions minières non patentées) acquis par jalonnement direct sur le projet Trinity Silver.

Le 24 novembre 2025, la société a annoncé une convention visant l'acquisition du lot de concessions Seka, ce qui élargit le portefeuille de terrains du projet Trinity Silver au Nevada.

Le 18 novembre 2025, la société a annoncé avoir effectué le premier paiement en vertu de la convention pour le projet Trinity Silver (tel que défini ci-dessous). Aux termes des modalités de la convention pour le projet Trinity Silver, la société a émis 100 000 actions ordinaires à Newmont Corporation et versé un paiement en espèces de 50 000 \$ US.

Le 14 novembre 2025, la société a réalisé la deuxième tranche du placement privé d'octobre 2025 pour un produit brut de 100 000 \$.

Le 13 novembre 2025, la Société a annoncé qu'elle modifierait sa dénomination sociale en Americore Resources Corp. et que ses titres commenceraient à être négociés sous le symbole AMCO le 18 novembre 2025.

Le 30 octobre 2025, la société a réalisé la première tranche du placement privé d'octobre 2025 pour un produit brut de 865 000 \$ et annoncé son intention de modifier sa dénomination sociale pour Americore Resources Corp.

Le 8 octobre 2025, la société a annoncé qu'elle avait conclu une convention d'option datée du 2 octobre 2025 avec Sokoman Minerals Corp. concernant la propriété Stony Lake à Terre-Neuve-et-Labrador, tout en fournissant également une mise à jour sur son financement.

Le 2 octobre 2025, la société a annoncé un financement par placement privé (le « **placement privé d'octobre 2025** ») et fourni une mise à jour sur les progrès réalisés concernant le projet Trinity Silver.

Le 17 septembre 2025, la société a conclu une convention d'exploration et d'option d'achat avec Newmont USA Limited pour le projet Trinity Silver (la « **convention pour le projet Trinity Silver** »), ce qui marque le virage stratégique de l'entreprise vers cet actif.

Le 13 août 2025, la société a conclu un placement privé de 400 000 \$ pour financer ses activités et les activités d'exploration.

Le 5 août 2025, la société a annoncé un financement par placement privé pouvant aller jusqu'à 400 000 \$.

Faits importants

Aucun fait important au sujet des titres placés n'a été omis dans le présent document de placement modifié et mis à jour ou dans d'autres documents déposés par la société au cours des 12 mois précédant la date du présent document de placement modifié et mis à jour.

Quels objectifs commerciaux comptons-nous réaliser grâce aux fonds disponibles?

L'objectif commercial principal que la société compte atteindre grâce aux fonds disponibles après la réalisation du placement est de financer le programme d'exploration de la société afin d'accroître les ressources au-delà de la base de ressources historiques actuelle du projet Trinity Silver. La société a l'intention de mener à bien un programme de forage d'exploration conçu pour confirmer les données disponibles dans la base de données historique de forage, qui devrait comprendre 10 trous de forage avec carottage HQ et 10 trous de forage à circulation inversée. La société prévoit également de mener à bien des tests de dosage et des études métallurgiques en lien avec le programme de forage et de rédiger un rapport sur l'estimation des ressources minérales (« **ERM** ») ou un rapport sur l'évaluation économique préliminaire (« **EEP** »).

Pour obtenir plus de détails concernant la répartition des dépenses budgétées liées aux objectifs commerciaux susmentionnés, reportez-vous au tableau figurant à la rubrique « Emploi des fonds disponibles – Comment les fonds disponibles seront-ils employés? » et les renseignements supplémentaires fournis sous ce tableau.

La société prévoit de réaliser ce qui suit pour atteindre ces objectifs :

Événement significatif	Calendrier prévu	Coût prévu (dans l'hypothèse d'un montant minimum)	Coût prévu (dans l'hypothèse d'un montant maximum)
Forage	3/2026-12/2026	300 000 \$	1 200 000 \$
Matériel, études menées par le bureau, logistique	3/2026-12/2026	100 000 \$	190 000 \$
Rapport ERM/EEP	3/2026-12/2026	Néant	250 000 \$
Dosage, études métallurgiques	3/2026-12/2026	120 000 \$	465 000 \$
Paiements en vertu de la convention d'option sur la propriété	3/2026-12/2026	330 000 \$	330 000 \$
Total		850 000 \$	2 435 000 \$

EMPLOI DES FONDS DISPONIBLES

Quels seront les fonds disponibles à la clôture du placement?

Le tableau suivant indique les fonds totaux disponibles prévus pour la société après la réalisation du placement, dans l'hypothèse d'un montant minimum et d'un montant maximum, respectivement :

		Dans l'hypothèse d'un montant minimum	Dans l'hypothèse d'un montant maximum
A	Montant à recueillir	1 000 000 \$	3 000 000 \$
B	Commissions de placement et frais (dans l'hypothèse qu'aucune vente ne figure sur la liste du président)	70 000 \$	210 000 \$
C	Frais de placement estimatifs (p. ex., avocats, comptables, auditeurs)	185 000 \$	185 000 \$
D	Produit net du placement : $D = A - (B+C)$	745 000 \$	2 605 000 \$
E	Fonds de roulement à la fin du dernier mois (est.)	475 000 \$	475 000 \$
F	Sources de financement supplémentaires	Néant	Néant
G	Total des fonds disponibles : $G = D+E+F$	1 220 000 \$	3 080 000 \$

Comment les fonds disponibles seront-ils employés?

Description de l'emploi prévu des fonds disponibles, par ordre de priorité	Dans l'hypothèse d'un montant minimum	Dans l'hypothèse d'un montant maximum
Forage	300 000 \$	1 200 000 \$
Matériel, études menées par le bureau, logistique	100 000 \$	190 000 \$
Dosage, études métallurgiques	120 000 \$	465 000 \$
Rapport ERM/EEP	Néant	250 000 \$
Paiements en vertu de la convention d'option relativement au projet Trinity Silver	330 000 \$	330 000 \$
Fonds de roulement, frais généraux et frais d'administration	370 000 \$	475 000 \$
Total	1 220 000 \$	3 080 000 \$

L'affectation du capital et le calendrier prévu susmentionnés représentent les intentions actuelles de la société, qui sont fondées sur sa situation commerciale et ses plans actuels, lesquels pourraient changer à mesure qu'évoluent sa situation commerciale et ses plans. Bien que la société ait l'intention d'affecter le produit tiré du placement de la manière indiquée ci-dessus, des circonstances pourraient survenir dans le cadre desquelles, pour des motifs commerciaux valables, une réaffectation des fonds peut être jugée prudente ou nécessaire et varier considérablement par rapport à ce qui est indiqué ci-dessus, étant donné que les montants réellement affectés et dépensés dépendront d'un certain nombre de facteurs, y compris la capacité de la société de

réaliser son plan d'affaires. Reportez-vous à la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective ».

Les derniers états financiers annuels audités et le dernier rapport financier intermédiaire de la société contenaient une note concernant la continuité de l'exploitation. La société n'a pas encore généré de flux de trésorerie positifs de ses activités d'exploitation, ce qui pourrait jeter un doute sur sa capacité à poursuivre son exploitation. Le placement vise à permettre à la société d'atteindre les objectifs commerciaux énoncés aux présentes et ne devrait pas répondre aux incertitudes touchant la décision d'inclure une note concernant la continuité d'exploitation dans les prochains états financiers annuels de la société. *Une note concernant la continuité d'exploitation devrait figurer dans les prochains états financiers annuels.*

Comment les autres fonds recueillis au cours des 12 derniers mois ont-ils été employés?

Financement antérieur	Emploi prévu des fonds	Emploi des fonds à ce jour	Variation et incidence sur les objectifs commerciaux et les jalons
Le 30 octobre 2025 et le 14 novembre 2025 Financement : 3 860 000 unités à un prix de 25 cents pour un produit de 965 000 \$	Développement de projets et activités, levé aéromagnétique par UAV. Revue détaillée des levés géophysiques	400 000 \$	Néant
Financement du 13 août 2025 : 4 000 000 unités à un prix de 10 cents pour un produit de 400 000 \$	Développement de projets et activités. Paiements sur la propriété. Rédaction du rapport technique.	400 000 \$	Néant

FRAIS ET COMMISSIONS

Qui sont les courtiers ou les intermédiaires que nous avons engagés dans le cadre du présent placement, le cas échéant, et quelle est leur rémunération?

Agents :	Canaccord Genuity Corp., en qualité d'agent principal et chef de file teneur de livres unique, pour le compte et au nom d'un syndicat de placeurs pour compte à constituer en lien avec le placement.
Commission en espèces :	À la date de clôture, la société verse aux agents une commission en espèces équivalant à 7,0 % du produit brut du placement, qui sera retenue sur le produit brut du placement (la « commission en espèces »); il est toutefois entendu que cette commission en espèces est réduite à 3,5 % du produit brut du placement en ce qui concerne la vente d'unités aux souscripteurs inscrits sur la liste du président. De plus, la société a convenu de rembourser aux mandataires leurs dépenses raisonnables engagées en lien avec le placement, y compris les honoraires et débours de conseils juridiques aux mandataires.

Bons de souscription du mandataire :	<p>À la clôture du placement, la société émet aux agents des bons de souscription pouvant être exercés à tout moment avant la date qui tombe 36 mois après la date de clôture, afin d'acquérir un nombre d'unités équivalant à 7,0 % du nombre d'unités vendues dans le cadre du placement, à un prix d'exercice égal au prix d'offre (les « bons de souscription de l'agent »); il est toutefois entendu que le nombre d'unités pouvant être émises à l'exercice des bons de souscription de l'agent est réduit à 3,5 % du nombre d'unités vendues dans le cadre du placement en ce qui concerne la vente d'unités aux souscripteurs inscrits sur la liste du président.</p>
Bons de souscription de financement d'entreprise :	<p>À la clôture du placement, la société émet aux agents des bons de souscription pouvant être exercés à tout moment avant la date qui tombe 36 mois après la date de clôture, afin d'acquérir un nombre d'unités équivalant à 2,0 % du nombre d'unités vendues dans le cadre du placement, à un prix d'exercice égal au prix d'offre.</p>

L'agent principal se trouve-t-il en conflit d'intérêts?

À la connaissance de la société, celle-ci n'est pas un « émetteur lié » ni un « émetteur associé » à l'agent principal au sens attribué à ces termes dans le *Règlement 33-105 sur les conflits d'intérêts chez les placeurs*.

DROITS DU SOUSCRIPTEUR

Droits d'action pour information fausse ou trompeuse

Si le présent document de placement modifié et mis à jour contient de l'information fausse ou trompeuse, vous pouvez opposer à la société l'un des droits suivants :

- a) **le droit de résoudre votre contrat de souscription avec la société,**
- b) **un droit d'action en dommages-intérêts contre la société et, dans certains territoires, un droit d'action en dommages-intérêts prévu par la loi contre d'autres personnes.**

Vous pouvez exercer ces droits même si vous ne vous êtes pas fondé sur l'information fausse ou trompeuse. Toutefois, il existe diverses circonstances qui limitent vos droits. Plus particulièrement, vos droits pourraient être limités, notamment si vous connaissiez la nature fausse ou trompeuse de l'information au moment de la souscription des titres.

Si vous comptez vous prévaloir des droits visés aux paragraphes a) et b), vous devez le faire dans des délais de prescription stricts.

Nous vous invitons à vous reporter aux dispositions applicables des lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire pour obtenir des précisions sur ces droits, ou à consulter un conseiller juridique.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Où trouver des renseignements supplémentaires sur l'émetteur?

Les porteurs de titres peuvent consulter les documents d'information continue de la société sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, sous le profil de la société.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la société, veuillez consulter son site Web à l'adresse www.americoreresources.com.

Les investisseurs devraient lire le présent document de placement modifié et mis à jour et consulter leurs propres conseillers professionnels pour évaluer les incidences fiscales et juridiques, les facteurs de risque et les autres aspects de leur placement de titres.

ATTESTATION DE LA SOCIÉTÉ

Le présent document de placement modifié et mis à jour, ainsi que tout document déposé en vertu de la législation canadienne sur les valeurs mobilières à compter du 29 juin 2025, contient de l'information sur tous les faits importants relatifs aux titres faisant l'objet du placement et ne contient aucune information fausse ou trompeuse.

Le 29 juin 2026

Par : (signé) « *Jeff Poloni* »

Nom : Jeff Poloni

Titre : Chef de la direction

Par : (signé) « *Brian Morrison* »

Nom : Brian Morrison

Titre : Chef des finances